

22 jan 2021 -12:42

COVID – Le Gouvernement fédéral apporte son soutien aux trains internationaux de voyageurs.

Ce vendredi 22 janvier 2021, sur proposition du Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité, Georges Gilkinet, le Conseil des ministres restreint (Kern) a décidé de soutenir le transport international ferroviaire de voyageurs. Pour la période de janvier à juin 2021, les trains à grande vitesse et les trains de nuit seront exonérés des frais de réservation et d'usage du réseau. Ces moyens qui sont libérés par le Gouvernement fédéral seront utiles pour soulager un secteur fortement touché par la pandémie et indispensable pour la mobilité internationale de demain.

Georges Gilkinet : « Les mesures prises depuis plusieurs mois pour préserver notre santé et lutter contre la pandémie ont un impact important pour le rail. Nous avons dû limiter nos déplacements internationaux, ce qui a entraîné des pertes importantes pour ce secteur essentiel pour la mobilité. Ce geste posé aujourd'hui par le Gouvernement fédéral est important pour éviter des faillites et préparer l'avenir. Comme ministre de la Mobilité, je suis convaincu que le rail sera un acteur central de l'après-COVID. Je ne veux laisser personne à quai. »

Le rail est indispensable à la relance et la transition énergétique et climatique du pays

Les opérateurs ferroviaires sont durement touchés par la crise du coronavirus, également pour ce qui concerne le transport international de voyageurs. Il y a une forte baisse du trafic et du taux de fréquentation, avec des perspectives de retour à la normale encore éloignées. La situation actuelle fait peser de sérieux risques sur la pérennité des activités de plusieurs opérateurs. Or, il s'agit d'un secteur indispensable à la relance et la résilience du pays, pour une transition énergétique et climatique voulue tant par le Gouvernement fédéral que par la Commission européenne.

4 millions pour aider les trains internationaux à grande vitesse et de nuit

Ces mesures de soutien temporaires au transport international de personnes consistent concrètement en une prise en charge des frais de sillon et des frais d'annulation pour le premier semestre 2021. Cette aide porte sur les circulations effectives opérées en Belgique entre le 1er janvier et le 30 juin 2021. Les opérateurs concernés sont à la fois les sociétés qui proposent des Trains à Grande Vitesse (Eurostar, Thalys, ICE et TGV) mais aussi celles qui proposent des trains de nuit, comme Nightjet.

Cette diminution automatique des factures émises par Infrabel (système du tiers payant), qui représente un montant total de 4 millions d'euros environ, implique une compensation en sa faveur via un arrêté royal spécifique et ce, conformément aux règles européennes en vigueur.

En cas de prolongation de la crise, une nouvelle estimation sera réalisée pour une éventuelle prolongation des mesures au-delà du mois de juin 2021.

Préserver notre liberté

« La mobilité est une liberté fondamentale. Si nous voulons la préserver, nous devons apporter cette aide au transport international de voyageurs par train. Une formule qui a l'avenir devant elle, notamment le train de nuit comme alternative à l'avion et pour autant qu'on l'aide à passer le cap de la pandémie. Ce qui est ma volonté en tant que Ministre de la Mobilité », conclut Georges Gilkinet.

Georges Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://gilkinet.belgium.be>
info@gilkinet.fed.be

Benoit Ramacker
Porte-parole (FR)
+32 475 94 06 55
benoit.ramacker@gilkinet.fed.be

Litte Frooninckx
Porte-parole (NL)
+32 499 59 17 74
litte.frooninckx@gilkinet.fed.be